





Licence Universitaire (L3)

Mention : Sciences de l'éducation

Parcours: Insertion et Intervention Sociale sur les Territoires (IIST) RNCP

Cette formation vise à développer ses connaissances en matière de déficiences sensorielles, troubles DYS et handicaps associés pour permettre l'accessibilité et mettre en place des stratégies de compensation sensorielle adaptées à chacun.

Elle s'articule autour du projet de la personne accompagnée en favorisant une approche tenant compte de l'autodétermination, du parcours de la personne accompagnée et de son pouvoir d'agir, ainsi que des spécificités des territoires.





Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensations Sensorielles (ICACS)



Objectifs de la formation

Exercer sa fonction ressources en informant et en sensibilisant autour de la déficience sensorielle et des Dys, avec ou sans handicap associés

Co-accompagner la personne et coordonner son parcours avec les partenaires du territoire, tout au long de sa vie

Exercer ses compétences d'analyse réflexive et de veille au service de la personne et de son environnement



Contenu en tronc commun

- Les déficiences sensorielles, troubles DYS, handicaps associés et leurs incidences
- Stratégies de compensation
- Pouvoir d'agir et projet de la personne accompagnée
- Coordination des acteurs et pouvoir d'agir
- Récit d'Investigation Professionnelle : analyse de l'expérience professionnelle et mise en perspective au regard de la formation
- Journal de formation, veille et outils de recherche en autonomie
- Portfolio (compilation et appropriation des matériaux)

Option: Déficience visuelle ou déficience auditive

Le travail d'étude et de recherche personnel est un élément important de la formation. Guidé par les formateurs ou en toute autonomie, il permettra d'approfondir les connaissances. Des temps d'échanges sur la plateforme collaborative de la FISAF pourront nourrir et compléter la formation (webinaires, communauté de pratiques, mutualisation d'outils, etc).



Organisation de la formation

- **Durée :** 630 h de formation soit 18 semaines réparties sur deux années universitaires
- 5 semaines de spécialisation Déficience Auditive ou Déficience Visuelle
- 5 semaines de stage
- Lieux: Tronc commun Paris et distanciel
 Option DA: Nancy et Dijon Option DV: Angers et St Brieuc



Conditions d'admission

- Titulaires d'un BAC + 2 ou sur demande de VAP (nous contacter)
- Tout dossier doit comporter le dossier d'inscription, un CV, une lettre de motivation. Un entretien avec les responsables de la formation pourra être demandé.



Coût

- Adhérents FISAF: 12 400 € Non-adhérents FISAF: 13 400 €
- Frais d'inscription universitaire: 170 € (à régler à l'USPN, base 2023, tarif révisable chaque année)



Validation

• **Soutenance du RIP** (Récit d'Investigation Professionnelle) et évaluation continue des écrits produits en formation



Suite de parcours possible

- Insertion professionnelle directe
- Master en sciences de l'éducation Université Sorbonne Paris-Nord
- Master accessibilité Université Paris 8



A la clé, un emploi qui répond aux attentes de 91 % des répondants



73 % ont pu accéder à de nouvelles missions qui sont en lien avec leur spécialisation



Quelques retours des participants à nos formations

« Les liens entre théorie, outils et exemples concrets m'ont permis de projeter les apports de la formation dans ma pratique »

« Formation dynamique et interactive. Les jeux de rôles étaient très intéressants afin de se rendre compte des émotions et de la capacité à donner une réponse plus ou moins satisfaisante dans une situation donnée »

« Le contenu de formation était très intéressant et très bien amené et maitrisé par le formateur. L'approche multimodale des supports et la présentation des recherches et des tendances actuelles sur le sujet m'ont permis de mieux appréhender le sujet de la formation »

Toute demande d'aménagement particulier doit être portée à la connaissance des responsables de formation.



Joanna LEGEAY

05 57 77 48 33 - j.legeay@fisaf.asso.fr



154 boulevard du Président Wilson 33000 Bordeaux

Téléphone: 05 57 77 48 30



Campus de Villetaneuse 99 Avenue Jean-Baptiste Clément 93430 VILLETANEUSE

Téléphone: 01 49 40 20 61